

Services

Directive 2004/18/CE.

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

Ville de Biguglia, B.P. 46, à l'attention de M. le député-maire, F-20620 Biguglia. Tél. (+33) 4 95 58 95 58. Fax (+33) 4 95 30 72 87.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://biguglia.fr>.

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.achatspublicscorse.com>.

Accès électronique à l'information (URL) : <http://www.achatspublicscorse.com>.

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique : <http://www.achatspublicscorse.com>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :
auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :
auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) Type de pouvoir adjudicateur :

Autre : Collectivité Territoriale.

I.3) Activité principale :

Services généraux des administrations publiques.

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

Section II : Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :

marché de services relatif à la prestation d'assurance "risques statutaires du personnel" pour les agents de la mairie de Biguglia.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Services.

Catégorie de services : n°6a Services financiers : a) services d'assurances.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services :
mairie de Biguglia B.P 46, 20620 Biguglia.

Code NUTS FR832.

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

L'avis concerne un marché public

II.1.4) Information sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

marché de services relatif à la prestation d'assurance "risques statutaires" pour les agents de la mairie de Biguglia.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

66510000.

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Lots :

Division en lots : Non.

II.1.9) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : oui.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

devront être pris en compte dans le contrat d'assurance les agents affiliés à la CNRACL et à l'ircantec.

II.2.2) Informations sur les options :

Options : non.

II.2.3) Reconduction :

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution :

A compter du : 1.e.r janvier 2016. Jusqu'au : 31 décembre 2018.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Paiement par mandat administratif

Financement sur fonds propres inscrits au budget.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : pas de forme imposée.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières : non.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : critères d'évaluation des candidats garanties et capacités professionnelles, financières et techniques.

En application des articles 43 à 46 et 52 du Code des Marchés Publics, les opérateurs économiques devront fournir dans le cadre de la soumission :

- imprimé Dc1: "lettre de candidature-habilitation du mandataire par ses co-contractants

- imprimé Dc2 : "Déclaration du candidat individuel ou du membre du gouvernement

Ces imprimés sont téléchargeables sur www.minefi.gouv.fr

- en cas d'allotissements, le Dc2 doit être fourni pour chacun des lots de la consultation

- mandat de la compagnie d'assurance au courtier, le cas échéant

- mandat de la compagnie d'assurance à l'agent le cas échéant

- le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat

- attestation d'assurance et de caution financière conforme au Code des Assurances (agents et courtiers)

- être en conformité au regard des articles 43.44.45.46.47 du code des marchés publics français, la déclaration sur l'honneur conforme aux articles 43 et 44 du Code précité doit impérativement être jointe à la candidature.

- les pièces visées à l'article 46 du Code des Marchés Publics seront demandées ultérieurement à l'attributaire elles peuvent aussi être jointe à la candidature.

- en cas de groupement, les documents précités sont à fournir pour chacun des membres.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : appréciation globale du chiffre d'affaires des trois derniers exercices ou si impossible les éléments utiles à la démonstration de la capacité Dc2.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : références notamment en matière de collectivités locales pour chacune des trois dernières années sur déclaration Dc2

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- indication des titres d'études professionnels du candidat et/ou des cadres de l'entreprise.

- déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation des marchés de même nature.

III.2.4) Marchés réservés :

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

La participation est réservée à une profession particulière : non.

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

Section IV : Procédure

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. valeur qualitative de l'offre 50 %.

2. prix 30 %.

3. assistance à la prévention des risques et la réduction de la sinistralité et coût d'utilisation des outils de prévention des risques 20 %.

IV.2.2) Enchère électronique :

Une enchère électronique sera effectuée : non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

AO 30-15.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :

Documents payants : non.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

20 novembre 2015 - 12:00.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 90 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

Lieu : mairie de Biguglia.

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT :

Il s'agit d'un marché renouvelable : oui.

VI.2) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Téléchargement gratuit du dossier de consultation et de l'avis d'appel public à la concurrence via le profil d'acheteur : www.achatspublicscorse.com. Les soumissionnaires pourront s'identifier sur le site et indiquer une adresse courriel permettant de façon certaine une correspondance électronique pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

Les plis seront adressés en courrier recommandé avec avis de réception postale ou par tout moyen de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception ou de remise contre récépissé à l'adresse suivante : M. le député-maire de Biguglia B.P 46 - 20620 Biguglia

Horaires de la mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h

Transmission des candidatures et des offres par voie électronique. Les candidats doivent choisir un seul mode de transmission : la transmission électronique de leurs candidatures et de leurs offres via le profil acheteur www.achatspublicscorse.com

En cas de difficultés pour télécharger les documents et/ou remettre l'offre sur la plate forme, une infoline est mise à disposition des candidats au 08 92 43 43 63 (0,34euros/min) du lundi au vendredi : 09h00 / 12h30 et 14h00 / 18h00.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 5 octobre 2015.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bastia, villa Montepiano, F-20247 Bastia. Tél. (+33) 4 95 32 88
66. Fax (+33) 4 95 30 72 87.

VI.4.2) Introduction des recours :

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :
Tribunal administratif de Bastia, villa Montepiano, F-20247 Bastia. Tél. (+33) 4 95 32 88
66. Fax (+33) 4 95 30 72 87.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :
5 octobre 2015.